

Les statistiques du tableau 5 se compliquent inutilement à cause du manque d'uniformité dans la façon de déclarer les patients et les traitements. La majorité des hôpitaux déclarent les patients et les traitements.

5.—Dispensaires pour patients externes dans les hôpitaux publics, par province, 1943

NOTA.—Les chiffres des sanatoriums pour les tuberculeux et des cliniques gouvernementales ou municipales tenues dans les hôpitaux ne sont pas compris.

Province	Total, dispensaires	Faisant rapport des patients et traitements			Faisant rapport des patients seulement		Faisant rapport des traitements seulement	
		Nom- bre	Patients	Traite- ments	Nom- bre	Patients	Nom- bre	Traite- ments
Ile du Prince-Edouard...	Néant	Néant	—	—	Néant	—	Néant	—
Nouvelle-Ecosse.....	1 ¹	—	—	—	—	—	—	—
Nouveau-Brunswick.....	2	2	19,186	30,886	—	—	Néant	—
Québec.....	28 ¹	21	166,472	627,420	—	—	2	180,331
Ontario.....	21 ¹	13	89,979	232,863	—	—	5	236,644
Manitoba.....	4	4	18,150	86,117	—	—	Néant	—
Saskatchewan.....	Néant	Néant	—	—	—	—	—	—
Alberta.....	2 ¹	1	1,811	7,469	—	—	—	—
Colombie Britannique...	1	1	7,931	22,544	—	—	—	—
Totaux.....	59	42	303,529	1,007,299	—	—	7	416,975

¹ Un hôpital de la Nouvelle-Ecosse, 5 du Québec, 3 de l'Ontario et un du Manitoba ne font pas rapport sur leurs dispensaires pour patients externes.

Hôpitaux du Ministère des Affaires des Anciens Combattants.—Avant la création du Ministère des Affaires des Anciens Combattants en 1944, les hôpitaux pour anciens combattants étaient administrés par le Ministère des Pensions et de la Santé Nationale. La capacité en lits de ces hôpitaux a fortement augmenté depuis qu'il faut s'occuper des blessés de la guerre actuelle, et le programme d'expansion va se poursuivre encore pour quelque temps. Les tableaux 6, 7 et 8 illustrent la situation au 31 mars 1945.

Afin d'assurer un aménagement maximum et d'utiliser le plus complètement possible le nombre limité de spécialistes très expérimentés dans les divers domaines, des centres de traitements spéciaux ont été aménagés dans de nombreux hôpitaux départementaux. Ces services s'étendent à des spécialités telles que la chirurgie orthopédique, la chirurgie plastique et la neuro-chirurgie. En outre, des centres de traitements spéciaux ont été créés pour l'arthrite, la neuro-psychiatrie et la tuberculose.

6.—Aménagements hospitaliers dans les institutions administrées par le Ministère des Affaires des Anciens Combattants, le 31 mars 1945

District	Hôpitaux	Capacité normale	Lits temporaires	Capacité totale	Lits occupés le 31 mars 1945
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
District—					
Montréal.....	1	1,022	138	1,160	972
Halifax.....	2	674	9	683	493
Ottawa.....	3	490	Néant	490	185
Toronto.....	5	1,664	111	1,775	1,508
London.....	1	1,424	131	1,555	1,106
Winnipeg.....	2	665	106	771	689
Calgary.....	1	415	7	422	256
Edmonton.....	3	433	Néant	433	202
Vancouver.....	2	862	65	927	757
Québec.....	1	212	Néant	212	137
Saint John.....	1	423	—	423	363
Totaux.....	22	8,284	567	8,851	6,668